



FONDATION LE RELAIS C H A R T E

Une vision commune - Un travail collectif

La présente charte est un document évolutif rédigé lors de tables rondes réunissant les collaborateur·trice·s de l'ensemble des structures et les membres de la Direction de la Fondation. Son objectif est d'exprimer la raison d'être de la Fondation, les valeurs et les visions communes aux professionnel·le·s de l'institution en charge de missions différentes et complémentaires au sein d'unités autonomes.

Qui est la Fondation le Relais ?

UNE INSTITUTION SOCIALE ŒUVRANT POUR L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

La Fondation le Relais est une institution sociale de droit privé œuvrant pour l'insertion sociale et/ou professionnelle de personnes rencontrant des difficultés. Ces dernières ont des profils variés : mineurs ou majeurs, personnes sans formation, sans emploi, confrontées à des soucis de santé somatique ou psychique, sans logement, en situation d'addictions, etc.

Quelle est sa mission ?

L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE VIE ET UNE INSERTION DIGNE DANS LA SOCIÉTÉ

Les professionnel·le·s visent une amélioration de la qualité de vie et une insertion digne dans la société par un accompagnement transversal et global, individualisé et respectueux des besoins et des projets des personnes recourant à nos prestations.

Quels sont ses valeurs et principes d'intervention ?

AVEC L'ENSEMBLE DE SES PARTENAIRES, LA FONDATION PROMeut ET SOUTIENt :

- Autonomie et responsabilité des professionnel·le·s
- Respect, bienveillance et humanisme
- Accompagnement individualisé et de proximité
- Inventivité, innovation et prise de risques
- Travail en réseaux et synergies à l'interne comme à l'externe de la Fondation
- Promotion du sens, de l'autodétermination et du plaisir
- Citoyenneté et militance pour une justice sociale pour toutes et tous

Quels sont ses engagements ?

En allouant ses ressources humaines et financières, la Fondation désire répondre aux problématiques sociosanitaires des populations accompagnées, mais également être un partenaire de références dans tous les domaines de ses activités.

La Fondation s'engage à établir et entretenir un climat de motivation et de reconnaissance des collaborateur·trice·s de l'ensemble de ses secteurs, ils et elles sont sa ressource primordiale.

Parallèlement, le Conseil de Fondation attend de l'entier de son personnel, comme de ses membres, engagement, professionnalisme et créativité.

La Fondation s'engage à renforcer la visibilité de sa mission, de sa philosophie d'intervention et l'accessibilité de ses prestations.